

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A EWIG,
 Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 2	30 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

19 Juin 1878.

LE CONGRÈS.

Les *Tablettes d'un Spectateur* ont reçu la dépêche particulière suivante de Berlin :

« Berlin, 18 juin, 2 h. 10, soir.

» La situation se complique. Les plénipotentiaires turcs sont réellement porteurs d'une Note dans laquelle la Sublime-Porte déclare qu'avec ou sans Congrès, elle n'évacuera pas Varna, Choumla et Batoum, qu'elle ne reconnaîtra pas la Bulgarie du Nord indépendante, qu'elle ne paiera pas une livre de l'indemnité, et qu'elle a encore 315,000 hommes parfaitement armés pour reprendre la lutte.

» Les conditions auxquelles la Porte accepterait sa défaite seraient la retraite des Russes jusqu'au Danube ; la réduction des trois quarts de l'indemnité ; l'autonomie (et non pas l'indépendance) de la Bulgarie du Nord ; les forteresses laissées debout ; Batoum port libre et Kars démantelé.

» Cette Note déclare également que le mouvement actuel à Constantinople n'est pas révolutionnaire, mais patriotique et anti-russe. Le Sultan est décidé à faire un pacte avec son peuple.

Ce qui vient confirmer les faits ci-dessus, c'est que copie de cette Note, dit une dépêche de Londres, a été remise par Musurus-Pacha à M. Cross, qui, comme l'on sait, remplace au Foreign-Office lord Beaconsfield.

Le correspondant particulier de l'Assemblée nationale envoie la dépêche suivante :

« Berlin, 17 juin.

» N'accordez aucune créance à toutes les nouvelles que publient les journaux étrangers sur les séances du Congrès.

» Tous les plénipotentiaires se sont engagés formellement à ne rien divulguer jusqu'à la complète solution des questions en litige.

» Je dois cependant constater qu'aujourd'hui l'impression est moins bonne dans le monde diplomatique.

» Les petits États, dont les représentants n'ont pas été admis au Congrès, vont certainement entraver les travaux de la réunion de Berlin.

» On prétend même ce soir que la lutte vient de s'engager entre les Turcs et les Monténégrins.

» La Turquie, sans attendre les résultats du Congrès, vient de mobiliser de nouvelles troupes.

On mande de Berlin :

La séance du Congrès a duré trois heures ; le prince Gortschakoff y assistait : on assure que le Congrès a décidé l'admission de la Grèce au Congrès avec voix consultative.

La question de l'évacuation des forteresses préoccupe vivement les esprits : les Turcs refusent d'évacuer Schoumla et Varna. On assure que l'Autriche demanderait l'évacuation de Roustchouk et de Widdin par les Russes.

Suivant une dépêche adressée à la République, l'accord serait fait sur la question de la Bulgarie.

Chronique générale.

Le conseil municipal de Paris refuse son concours à M. de Marcère pour la célébration de la fête du 30. Cette résolution a été signifiée au ministre par la lettre suivante que lui adresse M. Hérisson :

« Paris, le 15 juin 1878.

» Monsieur le ministre,

» Mes collègues du conseil municipal, que j'ai dû consulter au sujet de la fête du 30 juin et des invitations qu'ils avaient reçues de vous pour les commissions d'arrondissement, me font l'honneur de me charger de vous transmettre l'expression des sentiments qui ne leur permettent pas de se rendre à ces invitations.

» Le conseil municipal, vous n'en doutez pas, monsieur le ministre, ne saurait qu'applaudir à la fête que le gouvernement prépare en l'honneur de l'Exposition universelle ; mais quant à ses membres, ils ne peuvent considérer que leur rôle soit de prendre place, sous la présidence des maires d'arrondissement, dans des commissions qui ont été composées de telle sorte par l'administration, que l'influence des conseillers y serait perdue dans des majorités dont les idées bien connues sont tout l'opposé des leurs.

» Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de ma considération la plus respectueuse.

» CH. HÉRISSON.

Généralement on croyait que la commission d'enquête avait accompli sa mission. Erreur ! Elle va se livrer à de nouvelles explorations avec une ardeur ravivée par les 65 invalidations qui ont couronné ses premiers travaux. Plusieurs journaux publient à ce sujet la note suivante :

« Il y a eu hier réunion générale de la commission d'enquête sur les élections, au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Albert Grévy.

» La commission a arrêté définitivement la composition des délégations qui devront se rendre dans les départements pendant les vacances. Ces délégations, au nombre de six, visiteront 18 départements.

» Voici les noms des membres qui les composent et la liste des départements où elles opéreront :

» 1^{re} délégation. — Vaucluse et la Corse : MM. Albert Joly, Laisant et Laussedat.

» 2^e délégation. — Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées et Landes : MM. Villain, Crozet-Fourneyron, Edouard Millaud et Albert Joly.

» 3^e délégation. — Tarn, Lot, Lozère, Lot-et-Garonne : MM. de Lur-Saluces, Faye, Jozon et Crozet-Fourneyron.

» 4^e délégation. — Nord, Pas-de-Calais et la Manche : MM. Turquet, Lelièvre et Germain Casse.

» 5^e délégation. — Doubs, Aube, Meuse et Meurthe-et-Moselle : MM. Léon Renault, Boissy-d'Anglas, Mercier et Fréminet.

» 6^e délégation. — Puy-de-Dôme et Allier : MM. Lisbonne, Ménard-Dorian, Crozet-Fourneyron, général de Chanal et Le Cherbonnier.

» La première délégation partira au commencement d'octobre, la seconde au commencement d'août et la troisième en juillet.

Le départ des trois autres sera ultérieurement fixé.

» Vingt-trois départements ont déjà été soumis à l'enquête ; quand ces six nouvelles délégations auront terminé leur tâche, la commission aura porté ses investigations dans quarante et un départements.

» Dans la séance d'hier, la commission a, en outre, choisi une sous-commission de sept membres qui restera à Paris, et qui sera chargée de rédiger le rapport général à l'aide des rapports régionaux des délégations.

» Cette sous-commission est composée de MM. Albert Grévy, Louis Blanc, Floquet, Spuller, Henri Brisson, René Goblet et Bernard Lavergne.

» Vendredi prochain il y aura, à deux heures, réunion de cette sous-commission, et, à trois heures, séance générale de la commission.

On parle d'apaisement, et l'on fait tout ce qu'il faut pour agiter les esprits.

Malgré les dénégations de quelques journaux républicains, la *Correspondance universelle* prétend que M. Dufaure a résolu d'exiger la démission de M. Girard, par suite « de certaines difficultés que le président du conseil veut éviter au cabinet. »

**

Le gouvernement des Dix-Huit, sur l'ordre de M. Gambetta, avait désigné le général de Galiffet pour le commandement du 13^e corps à Clermont. C'est le général Wolff qui a été nommé.

Le général Borel n'entend pas laisser le commandement général de l'armée à M. Gambetta comme en 1870 et 1871. Il entend s'opposer à tout ce qui peut porter la désorganisation et l'indiscipline dans cette grande force nationale. Il refuse de prendre les ordres de M. Gambetta. Aussi, le journal la *République française* exhale-t-elle avec la dernière violence le furieux ressentiment du dictateur.

**

Les processions traditionnelles ne se feront pas à Marseille, puisque M. le maire Maglione l'a ainsi décidé, pour complaire au comité central qui l'a fait élire au conseil municipal. Un ancien usage veut que le maire, fidèle à un vœu des habitants, présente un cierge à l'autel au nom de la municipalité, le jour de la Fête-Dieu, en souvenir de la délivrance de la ville que la peste avait décimée au commencement du dix-huitième siècle. Les échevins, et après eux les maires n'ont jamais manqué à cet usage. Cette année, cet hommage sera accompli, à défaut du maire, par le président de la Chambre de commerce de Marseille.

Les processions se feront à Aix. La cour d'appel, les facultés de théologie et des lettres, les fonctionnaires y assisteront, comme par le passé, en costume.

**

PARIS S'AMUSE !

Paris s'amuse, dit-on, la France doit être ivre de bonheur.

Malheureusement, dit la *Défense*, on commet ici une double erreur : Paris ne s'amuse pas ; on veut l'amuser, mais il ne s'amuse guère, et les départements se privent au profit de Paris.

Si les conservateurs étaient aux affaires, nos adversaires qui sont au pouvoir ne manqueraient pas de constater cet état de choses, et d'en reporter toute la responsabilité à l'« ordre moral » et au « cléricalisme ».

Mais nos adversaires étant au pouvoir, et les conservateurs n'ayant plus aucune part dans les affaires, la presse radicale assure que tout va bien.

L'ouverture de l'Exposition inachevée a eu lieu par une belle journée printanière ! le Centenaire de Voltaire a fait aller le commerce des illuminations, des poudres et des explosions ! le 30 juin on s'amusera encore, sans savoir pourquoi, pour un demi-million, et Paris devra s'en donner pour notre argent ; le 2 juillet on répétera le Centenaire de Jean-Jacques ! Paris s'amusera longtemps encore. Le commerce est radieux....

Ah ! quant à cela du moins, il y a bien quelque exagération. La rue du Sentier, pas plus que les galeries du Palais-Royal, ne montrent pas un aussi grand enthousiasme pour le « gouvernement réparateur » qu'aux élections du 14 octobre.

« Ça devait aller, ça devrait aller, mais ça ne va pas », comme disait Henri Monnier.

Il y a des visiteurs nombreux à l'Exposition universelle, les hôtels regorgent, les restaurants élèvent leurs prix et rapetissent leurs tables ; les voitures, les tramways, les omnibus, sont pris d'assaut par cette foule venue pour voir et pour s'amuser, mais non, paraît-il, pour acheter, car elle n'achète guère.

A part quelques grands magasins connus où les voyageurs ont projeté d'aller prendre à un rabais plus ou moins authentique tel objet qu'ils n'achèteront pas dans leurs contrées, les petits magasins prennent un air boudeur, comme certains personnages incompris que les frais de toilette ne font guère valoir.

On s'arrête aux vitrines, on admire l'éclairage, on regarde et on passe.

Mais sait-on que toutes ces parures, tout cet étalage merveilleux de richesses, tous ces bibelots entassés dans une boutique, ont été amenés là à grands frais, souvent au prix d'une gêne pénible, et dans un but de spéculation qui seule pouvait récompenser de toutes ces privations et de toutes ces peines.

Oui, sans doute, et l'on passe.

Mais après ?... Après, ce sera la même gêne, les mêmes privations augmentées jusqu'à la faillite, jusqu'à la mort peut-être... On aura regardé sans acheter.

— On n'achète pas, on regarde !

C'est, en effet, la réflexion qui nous a été faite, qui a été faite à nos lecteurs, non pas une fois, mais cent fois par jour depuis que la grande Exposition universelle est ouverte.

C'est à se demander si une pareille tentative n'aura pas pour unique but de faire patienter le malheur.

En attendant, on amuse Paris, on veut l'amuser, on gagne du temps, on veut espérer ; le temps passe, l'espérance se perd.

Peut-être se trouve-t-il encore, parmi les déçus et les déçus, quelque brave commerçant qui croit aujourd'hui à l'efficacité des circulaires de M. de Marcère, et aux promesses du « gouvernement réparateur », au prochain « essor de la prospérité publique. »

On voit bien encore des gens qui croient que Louis XVII n'est pas mort et que Napoléon n'a jamais existé.

Mais ces gens-là sont rares ; ce serait faire injure aux commerçants que de croire plus nombreux ceux qui attendent encore la fortune et la paix, pendant que M. Gambetta préside au budget, et que le *Père Duchêne* et les socialistes disputent le pouvoir au dictateur de la guerre à outrance.

Nous avons parlé des progrès du socialisme en Allemagne. Nos lecteurs pourront se convaincre que nous n'avons rien exagéré et que l'armée même est atteinte, par ce que rapporte la *Post* de Berlin :

« Un service divin a eu lieu ce matin à l'église de la garnison.

» Le pasteur, Dr Brand, ayant, dans son sermon, fait allusion au socialisme, ayant dit que ces doctrines exercent une influence funeste et détruisent toute morale, des murmures et des grognements s'élevèrent dans l'église.

» C'étaient des dragons commandés pour assister au service qui protestaient.

» Les détachements d'infanterie et d'artillerie se tinrent tranquilles.

» Une instruction est ouverte. Six hommes ont été provisoirement arrêtés. »

Ainsi, c'est au temple même, au milieu d'un service commandé, que des soldats se permettent une pareille manifestation. Qu'est donc devenue cette discipline de fer, légendaire dans l'armée prussienne ? On peut mesurer par ce fait la profondeur du mal.

LE NOUVEAU 3 0/0 AMORTISSABLE.

Le texte de la loi portant création de la dette amortissable par annuités a paru vendredi au *Journal officiel*. On sait quelle a été l'origine de cette dette. Le gouvernement a pensé que pour faire face aux dépenses du rachat des chemins de fer secondaires, et à l'exécution des grands travaux publics qui doivent compléter notre outillage national, il convenait de créer un titre de rente nouveau. Cette rente doit être émise selon les besoins de l'Etat et soumise à un amortissement qui atténuera graduellement les charges qu'elle fera supporter au budget. C'est le système des obligations de chemins de fer.

La nouvelle dette, pour laquelle il sera institué au grand livre une section spéciale, sera constituée sous forme de rentes 3 0/0 amortissables en 75 ans par annuités. Il y aura des séries de rente comme il y a des séries d'obligations ; elles se distingueront par l'étendue de la période à courir entre la date de leur émission et l'époque finale de l'amortissement de la série.

Tous les privilèges et immunités attachés aux rentes sur l'Etat sont assurés aux rentes 3 0/0 amortissables ; elles seront insaisissables et pourront être affectées au placement des sommes dont l'emploi en immeubles est ordonné par la loi, par un jugement, par un contrat ou par une disposition à titre gratuit entre vifs ou testamentaires.

Tout déposant de Caisse d'épargne dont le crédit sera de somme suffisante pour acheter au moins 45 fr. de rente 3 0/0 amortissable, pourra faire effectuer l'opération par les soins de l'administration de la Caisse. Des décrets détermineront le taux et l'époque des émissions, la nature, la forme et le mode de transfert des titres, le mode et les époques d'amortissement et de paiement des arrérages. Les rentes à émettre en 1878 représenteront un capital de 400,523,000 fr. ainsi réparti : Rachat des chemins de fer secondaires, 270,000,000 fr. ; achèvement des travaux de ces chemins de fer, 60 millions ; somme destinée à couvrir l'insuffisance probable de leur exploitation, 4 millions. Capital de rentes amortissables à substituer à pareille somme d'obligations trentennaires dont la conversion a été décidée : 69,523,000 fr. Total égal, 400 millions 523,000 fr.

Les premières émissions des nouvelles rentes n'auront probablement lieu que dans quelques mois.

On lit dans le *Republicain du Finistère*, que la version est reproduite avec plus d'empressement que de prudence par les feuilles républicaines de Paris :

« Un fait grave de sauvage brutalité s'est produit hier à l'école des frères de Brest.

» Voici les faits :

« Un enfant qui jouait pendant la classe avec ses voisins de table a été déplacé par le frère. Un instant après, les sabots de cet enfant s'étant heurtés, le frère s'est précipité sur lui, l'a pris dans ses bras, l'a projeté violemment devant lui et l'a laissé retomber sur le plancher.

» Dans sa chute, le pauvre enfant s'est fait à la tête une plaie contuse, qui a provoqué un écoulement de sang abondant.

» Eh bien ! Mais ça va très-bien, n'est-ce pas ? »

Il s'agit tout simplement d'un enfant un peu turbulent qui, en passant d'un banc à l'autre, est tombé de 29 centimètres de hauteur et s'est fait une simple égratignure.

L'Océan, de Brest, qui contient, à ce sujet, les détails les plus précis, dit avec raison :

« Mais, en vérité, un enfant des Frères ne pourra plus saigner du nez, tomber sur cette partie où un radical d'Avignon fit sentir son pied à l'un de ses copains, sans qu'aussitôt il faille mettre police, gendarmerie, magistrature en émoi ; c'est quelque peu grotesque. »

C'est grotesque et c'est odieux. La calomnie s'exerce aujourd'hui avec un zèle que quelques procès refroidiraient utilement.

VIVE LA FRANCE !

Un poète vaillant, un patriote éprouvé, un Français sans épithète et sans restriction, M. Paul Déroulède, vient d'écrire une ode à la France.

M. Gounod, le chef incontesté de l'école contemporaine, l'a mise en musique.

Vive la France !

Vive la France ! O mon pays !
Peux-tu connaître d'autres cris ?
Peux-tu former d'autre espérance ?
Que fait l'opinion qu'on a !
Il les a toutes, ce cri-là :
Vive la France !

Tous se délient, chacun s'exclut :
« Hors mon parti, point de salut ! »
Par vos partis, que de souffrance !
Que de haines que tout aigrit !
Et que d'obstacles à ce cri :
Vive la France !

Et cependant, et malgré tout,
Cher pays, te voilà debout,
Heureux en ta persévérance ;
Te voilà sur le droit chemin,
La gloire au front, la force en main.
Vive la France !

De mêmes droits nous font égaux ;
Et ces droits, qui sont le repos
Et qui furent la délivrance,
Si longtemps qu'un Français vivra
Nul Français ne te les prendra.
Vive la France !

Des trois couleurs de ton drapeau
Maint parti ne veut qu'un lambeau ;
Mais le peuple a sa préférence,
Et ni rouge, ni blanc, ni bleu,
C'est tricolore qu'il le veut !
Vive la France !

Travaillons ! qu'importe l'outil ?
Bêche ou marteau, plume ou fusil.
L'effort seul fait la différence.
Œuvre commune, amour commun,
De désir nous n'en avons qu'un :
Vive la France !

Vive la France ! allons, Français !
Plus de colères, plus d'excès !
Abjurons toute intolérance !
Ouvriers, paysans, soldats,
Au travail ! aux champs ! aux combats !
Vive la France !

EXPOSITION UNIVERSELLE.

Lundi a eu lieu, sous la présidence de M. Teisserenc de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce, l'inauguration de l'exposition des ressources des ports du commerce français.

Cette exposition est installée sur la berge du quai d'Orsay, en aval du pont d'Iéna.

Elle a été organisée par les soins des ports et des chambres de commerce de France :

Marseille, Dieppe, Cette, le Havre, Boulogne-sur-Mer, Brest, Dunkerque, Rouen, etc., ont exposé chacun les denrées et tout ce qui fait l'objet de leur commerce d'importation, tels que cafés, bois, laines, tabacs en feuilles, fers, etc.

A onze heures précises, le ministre a été reçu à l'entrée de l'exposition des ports de commerce par les présidents, accompagnés d'un certain nombre de membres de chacune des chambres de commerce représentées à cette exposition. Après l'échange des compliments d'usage, chaque groupe de négociants a successivement fait au ministre les honneurs de son exposition respective.

On a donc continué la visite, au milieu de tous ces produits venus du monde entier et représentant tout le commerce extérieur de la France.

— Les Japonais sont peut-être les industriels les plus favorisés de l'Exposition. Ils ont déjà vendu de leurs produits pour une somme de 2 millions de francs.

Tout le monde admire un paravent coté 65,000 francs. Un tout petit vase est étiqueté 5,000 francs. Un Américain a acheté hier un bronze 40,000 francs.

Il ne reste plus guère que le quart des produits invendus. Ce sont les grands vases, les plus beaux et les plus chers.

SAUMUR

Il y a cinquante ans.

LI.

A LA DUCHESSE DE BERRY.

Nous donnons ci-dessous les vers qu'un lieutenant de l'Ecole de cavalerie fit publier dans les *Affiches de Saumur*, le 15 juin 1828, quelques jours avant l'arrivée dans notre ville de la mère de M. le comte de Chambord. Certes, ces vers ne valent pas ceux que Victor Hugo faisait à la même époque, mais ils sont conçus dans le même esprit et avec la forme louangeuse des écrits que le grand poète adressait jadis aux représentants de la dynastie des Bourbons :

La ville de Saumur à S. A. R. Madame,
Duchesse de Berry.

Fille des Rois, toi qu'honore la France,
La grâce qui séduit ajoute à tes attraits ;
Le pauvre connaît ta puissance
Par tes vertus, par tes bienfaits.
O toi ! qu'on aime, qu'on adore,
Nous allons contempler tes traits !
Du plus beau jour enfin paraît l'aurore ;
Comme après lui soupire chaque cœur !
L'espérance, pour nous, est déjà le bonheur.
Chaque Français te rend hommage ;
Nos vœux, nos cœurs sont confondus ;
Si l'on dispute davantage,
C'est à qui t'aimera le plus :
Sois sensible aux accents d'amour et d'allégresse ;
Viens parmi nous, viens visiter ces lieux ;
Autour de toi tout un peuple se presse,
La douce joie éclate dans ses yeux.
N'es-tu pas la mère chérie
Qui présentes au saint autel
L'enfant qu'adopta la patrie,
L'enfant donné par l'Eternel ?
Que faisant briller dans son âme
Des vertus la divine flamme,
Le ciel à notre Henri dispense ses trésors !
Qu'il réponde à nos vœux, à nos touchants trans-
Il possédera la prudence, [ports !
Le courage, la fermeté ;
Dans son cœur sera la clémence,
Dans son cœur sera la bonté.
Eloignant la fourbe et le vice,
Lui-même rendant la justice,
Il fera respecter les lois.
Des Français se montrant le père,
Il sera l'amour de la terre,
Et le modèle des bons Rois.
Aimables rives de la Seine,
Berceau de ce prince chéri,
Lutèce, cité souveraine,
Sur vous régnera notre Henri !
Du laurier la tige fleurie,
Couronnant l'antique Neustrie,
Ombre le front de ton Fils ;
Nous voyons inscrits dans l'histoire
Les beaux jours, les siècles de gloire,
Que promet l'empire des Lis.
BUGNET, Lieutenant.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU.

La procession générale du Très-Saint-Sacrement, qui aura lieu dimanche 23 juin, partira de l'église Saint-Pierre à 40 heures précises, et suivra le parcours suivant :

Place Saint-Pierre, rue de la Tonnelie, place de l'Hôtel-de-Ville, rue de la Comédie, place de la Bilange, rue de la Petite-Bilange, et place Saint-Nicolas.

Pour le retour : rue Courcouronne, rue des Bouchers, rue Beaurepaire, rue d'Orléans, rue Saint-Jean et rue du Puits-Neuf.

Courses de Saumur.

Comme nous l'avons annoncé, les courses de Saumur auront lieu, cette année, le dimanche 25 et le mardi 27 août, sur l'hippodrome de Varrains-Chacé.

Voici la liste des prix qui seront courus pendant les deux jours :

Dimanche 25 août.

- 1° Prix des Haras, 2,000 fr.
- 2° Course plate (militaire), un objet d'art, pour MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des juments de pur sang.
- 3° Prix de la Société d'encouragement (3° série), 3,000 fr.
- 4° Course de haies (militaire), un objet d'art, pour MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des chevaux de manège.
- 5° Steeple-chase militaire, un objet d'art, pour MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des chevaux de manège.
- 6° Prix du chemin de fer d'Orléans (steeple-chase, chevaux à réclamer), 4,200 francs.

Mardi 27 août.

- 1° Course plate (militaire), un objet d'art, pour MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des juments de pur sang.
- 2° Prix de Saumur (handicap), 3,000 fr.
- 3° Course de haie (militaire), un objet d'art, pour MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des chevaux de manège.
- 4° Hunt and military steeple-chase, 500 francs.
- 5° Steeple-chase militaire, un objet d'art, pour MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des chevaux de manège.
- 6° Prix du Conseil général (steeple-chase, handicap), 2,000 fr.

Suivant l'usage, le grand Carrousel militaire donné par l'Ecole d'application de cavalerie aura lieu entre les deux jours de courses, le lundi 26 août.

COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

PRIMES

Pour l'Exploitation Agricole la mieux dirigée et Machines à Battre.

AVIS.

Les Agriculteurs du canton de Vihiers seulement sont prévenus :

1° Qu'une Médaille, offerte au Comice par la Société Industrielle d'Angers, sera décernée à celui d'entre eux dont l'exploitation agricole aura été reconnue la mieux dirigée ;

2° Qu'une Prime de 250 fr. sera donnée au propriétaire de la meilleure machine à battre les céréales à l'entreprise du canton de Vihiers seulement, battant le blé en travers, le vannant, secouant et séparant la paille de la balle, avec un rendement de 80 à 400 hectolitres par jour, sans employer plus de douze à quatorze personnes.

L'entrepreneur qui recevra la prime devra s'engager à faire fonctionner cette machine dans le canton de Vihiers en 1879.

Les concurrents pour ces deux primes sont invités à se faire inscrire sans retard à la Mairie de Vihiers.

Le Président du Comice,
L. DU BAUT.

Les dispositions de la circulaire insérée au n° 53 du *Recueil des Actes administratifs* de l'année 1877, relatives au mariage des militaires faisant partie de la réserve ou envoyés en congé en attendant l'époque de leur passage dans la réserve, paraissant avoir été perdues de vue, M. le Préfet de Maine-et-Loire rappelle à MM. les maires, qu'aux termes d'une décision de M. le ministre de la guerre, en date du 29 mars 1877, les militaires appartenant à ces différentes catégories peuvent se marier sans autorisation.

On lit dans le *Siccle* :

« Plusieurs de nos abonnés, tout en se félicitant de voir les Compagnies de chemins de fer organiser des trains de plaisir sur Paris pendant l'Exposition universelle, se

demandent pourquoi celles-ci ne délivraient pas, en outre, des billets d'aller et retour sans limitation de séjour, avec une tour sans grande réduction de prix. Cette mesure, avantageuse pour certaines personnes, sure, serait aussi pour les Compagnies. Elle aurait, en effet, pour résultat forcé d'amener sur toutes les lignes une plus grande circulation de voyageurs. »

ANGERS.

La revue de la garnison d'Angers a eu lieu dimanche, à une heure, au Champ-de-Mars. Elle a été favorisée par un beau temps, la pluie presque continuelle des jours précédents ayant fait trêve pendant quelques heures.

Une foule énorme se pressait sur le boulevard de la Mairie, dans le Jardin du Mail et les rues aboutissant au Champ-de-Mars. Les troupes étaient rangées dans l'ordre suivant : 2^e régiment de pontonniers (4 compagnies), 77^e de ligne, 3^e bataillon du 71^e territorial, 4^e cuirassiers.

Un peu avant une heure, M. le général Bonnetou, commandant les 7^e et 8^e subdivisions de la 9^e région, arrivait sur le terrain. Les troupes étaient sous le commandement de M. le colonel du 77^e, le plus ancien en grade. Le général a inspecté les lignes au pas. Les troupes sont allées ensuite se masser par compagnies sur la route de Paris pour le défilé, qui a eu lieu au pas accéléré pour l'infanterie, au trot pour la cavalerie. Pendant le défilé des trois corps d'infanterie, la musique du 77^e a exécuté la marche du régiment. On a fort remarqué la précision avec laquelle a manœuvré le troisième bataillon territorial, réuni depuis trois jours seulement. A plusieurs reprises, M. le général a témoigné du geste combien il était satisfait d'un résultat si promptement obtenu.

— La foire du Sacre, à Angers, commencera vendredi prochain 21 juin. On sait que c'est à la suite de la foire d'Angers que se tient celle de Saumur.

CHOLET.

L'Intérêt public détache d'un article concernant l'Exposition, classe 34, fils et tissus de lin, etc., publié par un journal de Paris, les lignes qui suivent :

« Voici maintenant Cholet avec son industrie de mouchoirs blancs et de couleur. — Encore une ville qui, en spécialisant tout à fait sa fabrication, est parvenue à faire mieux que partout ailleurs et à avoir une réputation industrielle unique dans le monde entier. — Un certain nombre d'échantillons sont d'ailleurs des plus remarquables, et au premier coup d'œil on en est à se demander si ce sont là des tissus de fils ou de soies : je crois qu'il est difficile de faire mieux dans ce sens. »

LOUDUN.

Notre Festival du lundi de la Pentecôte a été très-réussi, écrit-on de cette ville. Le temps s'est maintenu superbe tout le jour ; aussi y a-t-il eu dans l'après-midi, sur notre promenade du Château, affluence de toilettes, venues non-seulement de Loudun, mais des villes environnantes, notamment de Chinon et de Thouars, qui, avec leurs musiques, nous avaient envoyé bon nombre d'élégantes visiteuses.

Les deux sociétés musicales, réunies à celle de Loudun, ont eu un vrai succès dans l'exécution des trois morceaux d'ensemble.

Les trois musiques se sont fait, ensuite, entendre séparément.

Celle de Thouars, qui nous était déjà connue, s'est surpassée. Certain solo de piston, en particulier, a fait merveille. De son côté, la musique de Chinon possède une clarinette-solo et un trombone à coulisse d'un réel mérite. La musique de Loudun, enfin, n'est pas restée inférieure à ses invités. Leur baryton solo a droit, pour l'air du *Chalet*, à une mention très-honorable....

Le soir, un joyeux banquet réunissait les trois musiques, et à 8 heures 1/2 on reprenait le chemin de la gare.

L'EXPOSITION

3^e LETTRE DE PARIS.

Pour avoir une idée complète de l'Exposition, il nous paraît absolument essentiel de

l'embrasser tout d'abord d'un seul coup d'œil, et d'en haut. C'est donc au sommet de Passy qu'il convient de se placer ; c'est donc par le Trocadéro qu'il convient d'entrer.

La façade du palais a, d'ailleurs, besoin d'être étudiée pour la nouveauté de son architecture, que la concurrence critique fort, il est vrai, mais que M. Tout-le-Monde admire. Et nous sommes grandement de cet avis, devant un genre d'art qui sait plaire à l'œil et séduire l'esprit.

Le rond-point du Trocadéro lui-même n'est point à dédaigner, ne fût-ce que pour son mouvement incessant d'hommes et de voitures, et surtout pour l'immense bassin qui en décore la place, et qui, avec sa gerbe d'eau grandiose et ses bords couverts de fleurs, est bien la digne entrée de notre splendide Exposition.

Entrons maintenant, après avoir acheté, partout où nous l'avons voulu, au café, au restaurant, au pavillon biblique, ou au simple kiosque voisin des portes, notre ticket de 4 fr., et passons sans autre formalité que de le déposer au bureau d'entrée, l'affreux tourniquet de 1867 n'étant plus de mode en 1878.

La cour sablée étant franchie, nous voici sous le vestibule, où déjà la vue est frappée par des objets d'art de valeur non médiocre, ayant à nos côtés la salle des fêtes et l'une des galeries de l'art rétrospectif. Prenons l'extérieur de l'une de ces galeries et avançons vers le centre du palais, à l'endroit même d'où s'échappent les eaux de la cascade ; et alors le plus merveilleux des panoramas se déroule devant les regards. A droite, la Seine avec ses ponts et le viaduc d'Auteuil, et à l'horizon lointain les côtes si pittoresques et boisées de Meudon, Sèvres et Saint-Cloud. A gauche, Paris avec tout ses monuments émergeant de la grande ville. Enfin, devant nous, l'Exposition tout entière, sous ses mille aspects, et déjà magnifique sous nos pieds, comme devant nos yeux.

Mais, avant de ne rien projeter, ni de descendre dans ces jardins, monuments et palais enchantés, consultons bien nos forces, et estimons s'il vous plaît le chemin à parcourir.

En comptant 2 kilomètres du Trocadéro à l'Ecole militaire, et ne les multipliant que par 13 artères seulement pour le Champ-de-Mars, cela ferait déjà 26 kilomètres à franchir, ou, avec le retour, 52 kilomètres. Ajoutez-y 20 allées transversales de 1/2 kil. et vous aurez 40 kil. en plus, soit 62 kilom. Enfin, reprenant votre course à travers les vestibules, jardins, kiosques et monuments divers, du Champ-de-Mars au Trocadéro, il vous faudra bien encore parcourir plus de 40 kil., surtout s'il vous convient de visiter l'Exposition agricole, allant du Champ-de-Mars au pont de l'Alma. Au total, 400 kil. au moins (25 lieues), sans rien préjuger de vos allers et retours aux mêmes endroits, de vos piétinements sur place ou à peu près, et de vos circulations dans les travées diverses que vous visiterez.

Mais votre temps vous appartient et aussi le nombre de jours que vous voudrez consacrer à l'Exposition ; et puis, en cas de fatigue, des fauteuils roulants sont à votre disposition, au prix de 2 fr. 50 l'heure.

Notre quatrième lettre vous indiquera le genre de produits exposés dans chacune des travées, soit longitudinales, soit transversales ; mais prenez, dès ce jour, le fil conducteur suivant, qui s'adapte à toutes les classes comme à tous les parcours :

Tout ce que vous trouverez à la droite du Trocadéro sera étranger, — tout ce que vous trouverez à la gauche sera français. Le milieu est occupé par les BEAUX-ARTS, de quelque nation qu'ils relèvent, par le beau PAVILLON DE LA VILLE DE PARIS.

Disons, en finissant, que si le panorama du Trocadéro est grandiose, la traversée du pont d'Iéna est magnifique, et que le point de vue qui, remontant du Champ-de-Mars au Trocadéro, embrasse le palais de ce nom et la cascade, est d'un pittoresque admirable.

P. PROUTEAU, Directeur-propriétaire du journal parisien *La Prime*.

Faits divers.

Le montant du grand prix de Paris, y compris les entrées, est de 464,350 fr., sur laquelle somme le prince russe Soltykoff, l'heureux propriétaire de *Thurio*, recevra

449,350 fr., le second 40,000 fr. et le troisième 5,000 fr.

Une trombe de grêle. — Les journaux de Bayonne et d'Oloron nous apportent de tristes détails sur les ravages que vient de causer dans ces arrondissements un épouvantable orage tel, paraît-il, qu'on n'en avait point encore vu.

Une véritable trombe de grêle s'abattit sur les maisons, les jardins et les champs, répandant partout la dévastation. Les toits de toutes les maisons ont été plus ou moins endommagés ; des torrents d'eau s'infiltrant par toutes les ouvertures ont causé des dégâts dans les plafonds et les planchers, et on compte par milliers les carreaux de vitres brisés par la grêle. Les légumes, les fleurs, les fruits des jardins sont hachés, les rues ravinées. Mais ce qui est malheureusement plus à déplorer, c'est la destruction complète, dans une dizaine de communes au moins, de la récolte des froments qui étaient cette année exceptionnellement beaux. Rien ne reste de la récolte. Les foins ont également pris beaucoup de mal, aussi bien que toutes les autres plantes.

Le nuage chargé de grêle, venant du côté de Barcus, est passé entre la commune d'Esquille et les villages de la vallée de Josbaigt, qu'il a épargnés. Il s'est abattu sur Mournour avec une extrême violence, ravageant sa plaine et ses prairies. Après avoir abîmé la ville d'Oloron, le fléau s'est jeté sur les villages de Goès, Précilhon, Escoul, Escou, Herrère, Ogeu, Buziet et Buzy. Dans ces diverses localités, les froments et les prairies ont été hachés, les vignes dénudées, les maïs enterrés ; les grêlons avaient la grosseur de noix. Il a fallu faucher une grande partie des blés, et les cultivateurs se sont mis immédiatement à faire sur leurs champs dévastés de nouveaux maïs.

D'autre part, nous recevons de nos correspondants de Saint-Brieuc et de Cambrai les plus tristes nouvelles sur les dégâts commis par les derniers orages dans ces arrondissements.

Aux environs de Cambrai notamment, les territoires avoisinant Doignies ont, paraît-il, tout particulièrement souffert. A Anneux, toutes les récoltes sont détruites ; plus rien, dit-on, n'est sur pied.

Voici un exemple de la fidélité d'un chien. Le Jardin zoologique avait reçu de Dresde, le mois dernier, un magnifique lot de caniches parmi lesquels se trouvait un caniche noir dont un habitant de Dresde, son propriétaire, s'était défilé quelques semaines auparavant. Le lendemain de l'arrivée, l'animal s'était échappé, et depuis trois semaines on n'en avait plus eu de nouvelles.

Dimanche, M. Geoffroy Saint-Hilaire a reçu un mot dans lequel le marchand qui lui avait adressé l'envoi de caniches lui annonçait que, deux jours auparavant, le chien fidèle avait réintégré le domicile de son maître qui ne veut plus aujourd'hui s'en séparer.

La pauvre bête avait parcouru tout d'une traite plus de trois cents lieues avant de regagner sa maison.

Un mot qui nous vient de Nouméa : Un forçat, dont la bonne conduite a été signalée à l'autorité, obtient la permission d'épouser une forçate. L'officier de l'état civil demande à l'homme, qui est veuf, de produire l'acte de décès de sa femme. — C'est inutile, monsieur, dit le forçat. — Comment, inutile ? — Certainement, puisque je suis au bagne pour l'avoir empoisonnée.

AVIS
ÉTABLISSEMENT DES EAUX-THERMALES DE BAGNOLES DE L'ORNE.
Ouverture du 15 juin 1878.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le docteur JOUBERT, O. *, médecin officiel de l'établissement, à Bagnoles (Orne).

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

EXPOSITION UNIVERSELLE. — Voyage gratuit à Paris (aller et retour en toutes classes). Une grande administration vient de résoudre ce magnifique problème qui est l'événement du jour. (Voir aux annonces.)

LES OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER 1877

libérées de 85 fr. se négocient au-dessus de 100 fr. Ces titres, appelés à une plus value certaine, sont offerts à 105 fr., PAYABLES 25 FR. PAR MOIS PAR

LA CAISSE DÉPARTEMENTALE, 26, rue Feydeau, Paris.

Tirages : 5 juillet et 5 octobre prochains.
Lots de 100,000 fr., 50,000 fr., 10,000 fr., 1,000 fr.

Un seul versement de 25 fr. donne droit au tirage de juillet et à la totalité du lot.

La plupart des valeurs françaises à lots, celles de la Ville de Paris, comme celles mêmes du Crédit Foncier, ont atteint ou dépassé le pair. Les Obligations ci-dessus 1877, étant encore à 25 au-dessous du taux de remboursement, il y a donc une plus value de 25 fr. à obtenir sur ces titres, soit le 1/4 environ du capital à déboursé actuellement.

On répond à toutes demandes de renseignements adressées au Directeur de la Caisse Départementale, 26, rue Feydeau, Paris.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix ; les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castle Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :
N° 48,816 : Certificat du célèbre docteur RUDOLPH WURZER. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant ; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consomption. — Docteur RUD. WURZER, Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N° 73,632 : 25, rue des Boulangers, Mulhouse, 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalescière, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. CHARLIER.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 56 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; Besson, successeur de Texier ; J. Russon, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve Chanteau, épicière ; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet ; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{lle} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge ; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale ; JACOMÉTY, confiseur ; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 JUIN 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			75 35	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	877 50		2 50	Canal de Suez	773 75		0 25
4 1/2 %			105	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	670			Crédit Mobilier esp.	830		5
5 %			119 30	Crédit Mobilier	180			Société autrichienne	571 25		1 25
Obligations du Trésor, t. payé.			510	Crédit foncier d'Autriche	450			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			537	Charentes, 500 fr. t. p.	71			Orléans	310		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			510	Est	670			Paris-Lyon-Méditerranée	329 50		
1865, 4 %			522	Paris-Lyon-Méditerranée	1058 75			Est	343		
1869, 3 %			410	Nord	898 75		1 25	Ouest	351		
1871, 3 %			405	Orléans	1150			Midi	331 50		
1875, 4 %			505	Ouest	735		2 50	Charentes	271 25		
1876, 4 %			505	Vendée, 500 fr. t. p.				Vendée			
Banque de France			3910	Compagnie parisienne du Gaz.	1237 50		5	Canal de Suez	554		
Comptoir d'escompte			740	C. gén. Transatlantique	540		7 50				
Crédit agricole, 500 f. p.			535								
Crédit Foncier colonial, 500 fr.			350								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)
9 — 1 — — — — — omnibus-mixte.
1 — 23 — — — — — soir, omnibus-mixte.
4 — 10 — — — — — express.
7 — 15 — — — — — omnibus.
10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 31 — — — — — omnibus.
9 — 40 — — — — — express.
12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
10 — 28 — — — — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UN PRÉ

Situé à Saumur, à l'angle de la rue de Bordeaux et de la levée de Nantilly, près l'octroi, contenant environ 20 ares.

Jouissance au 1^{er} novembre 1878. Ce terrain est très-convenable pour la construction.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance à la Toussaint 1878,

UNE MAISON

à Panvigne, commune de Villebernier.

Cette maison, située sur le bord de la Loire, comprend belles servitudes et terres, d'une contenance de 30 ares.

Soixante-deux ares 84 centiares de pré et 31 ares 84 centiares de terres.

S'adresser à M. BERSOULLE-VINETTÉ, à Saumur, ou à M^e MÉHOUS, notaire. (261)

A VENDRE

MAISON, COUR, JARDIN

Rue de l'Ermitage, n^o 6, à Saumur.

Facilités de paiement.

S'adresser à M. COQUERET, qui l'habite. (222)

Etudes de M^e ROUSSE, notaire à Martigné-Briand, Et de M^e LORJOL DE BARNY, notaire à Angers.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

UN TRÈS-JOLI PETIT CHATEAU

Situé à trente-deux kilomètres d'Angers, près d'une station de chemin de fer et d'un établissement d'eaux minérales, et comprenant : cuisine, office, salle à manger, salon, billard, bibliothèque, huit chambres à coucher ; le tout très-bien meublé ; différentes servitudes, jardin et une magnifique pièce d'eau parfaitement empoissonnée.

Droit à une très-belle chasse.

Pour visiter les lieux, s'adresser à M^e ROUSSE, et, pour traiter, s'adresser, soit audit M^e ROUSSE, soit à M^e LORJOL DE BARNY. (316)

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

En vertu d'ordonnance rendue par M. le président du tribunal de commerce de Saumur,

A Saumur, dans la cour de la gare des marchandises du chemin de fer d'Orléans,

Le vendredi 21 juin 1878, à midi,

Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en :

Soixante balles de haricots rouges, pesant ensemble 6,000 kilogrammes environ.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, THUBÉ. (312)

A VENDRE

UN TRÈS-BON PRÉ

Prairie des Pironnières, commune de Saint-Lambert,

Contenant 88 ares, joignant MM. Beaumont ou Leroux, ancien notaire. S'adresser, pour traiter, à M. LECURREUIL, à Tours, quai Foire-le-Roi, 2, ou à M. DAUDET, expert à Alloues.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint 1878,

UNE MAISON

Avec servitudes et Jardin y adossé,

Situés au bourg de Saint-Lambert.

S'adresser à M. FONTAINE-FLEURY, à la Boire-Salée. (321)

Commune de Villebernier.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Villebernier prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Villebernier, le dimanche 23 juin 1878, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

1 ^o 2,829 mètres courants de terrassements.....	1,273 f. 05
2 ^o 2,829 mètres courants d'empièvements, y compris l'entretien.....	9,171 29
3 ^o Somme à valoir pour dépenses imprévues.....	55 66
Total.....	10,500

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer d'arrondissement, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

BAINS PUBLICS SAISON D'ÉTÉ

Traitements hydrothérapeutiques, tous les jours.

Les cachets pour bains sont tous-jours délivrés de cinq heures et demie du matin à dix heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, le bureau ferme le soir à six heures.

18, Rue Beaupaire, à Saumur.

L. LE BRAS, BANQUIER

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

A LA PROVIDENCE

FABRIQUE DE FLEURS

38 et 40, rue Saint-Jean,

M^lLES DURVILLE

SAUMUR

Spécialité de Bouquets d'église, montés en tous genres, Couronnes de mariées, Coiffures de bal, grand choix de Coussins, Corbeilles, Arbustes pour salon, Fleurs fines en boîtes et en douzaines, grand assortiment d'appareils pour fleurs, pétales, feuillages, papiers et étoffes, gaz, papiers or et argent, mousse.

ARTICLES MORTUAIRES.

5 Fr. PAR MOIS depuis 20 fr. jusqu'à 100 FR. d'achat

Au-dessus de CENT francs le paiement est divisé en 20 mois

PAR MOIS Fr. depuis 20 fr. jusqu'à 100 FR. d'achat

CRÉDIT

LITTÉRAIRE & MUSICAL

MAISON ABEL PILON

PARIS — 33, rue de Fleurus, 33 — PARIS

A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur

Libraire-Éditeur

Dictionnaires **VINGT MOIS DE CRÉDIT** Encyclopédies

Histoire — Géographie — Littérature — Sciences — Voyages

Ouvrages illustrés — Gravures — Publications artistiques — Musique, — etc.

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE & DES COLONIES

406 Cartes coloriées et Texte contenant la matière de 10 vol. in-8°. — 2 vol. in-folio, reliés : 125 fr.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un teneur de livres et un apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

Un propriétaire des environs de Saumur demande un domestique sachant panser les chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

UNE PERSONNE se propose pour donner des leçons de dessin, pastel et peinture sur soie, chez elle ou à domicile.

S'adresser au bureau du journal.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Voyage gratuit à Paris

(Aller et retour en toutes classes).

ADMINISTRATION :

Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue.

Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

Rue Saint-Nicolas, 20, Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre, Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA.— Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M^{me} V^e RIBAUT

MARCHANDE DE MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION

A transféré son magasin place du Petit-Thouars.

LOCATION DE MEUBLES EN TOUS GENRES.

Maison J.-P. LAROZE & C^{ie}, Pharm^{ie}

2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites,	Dyspepsies,
Gastralgies,	Digestions lentes,
Douleurs et Crampes d'Estomac,	Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infailibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — Poudre, la Boîte, 2 fr. ; le flacon, 4 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 4 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26

ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.